

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt deux, le 02 mars, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 24 février 2022

### Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Magali BOISSONNEAU, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Julien MORIN, Bénédicte MARCOUL-SOULIE, Régis MISSOU

### Étaient absents représentés :

Marylène VERDEME à Gaston CHASSAIN  
Chantal BOUTHINAUD à Julien MORIN  
Pascal BUSSIERE à Régis MISSOU

### Étaient absents excusés :

Marylène VERDEME, Frédérique GRANET, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE

Secrétaire de séance : Madame Céline DUPUY-LEGRAND

N°2022/D/009 - Objet : **Dénomination de voie sur le territoire de la commune**

Monsieur Nicolas BALOT informe le Conseil municipal que dans le cadre de la réalisation du lotissement Le Quartier Rose (11 lots) à Moissac, il y a lieu de dénommer la voie interne de ce projet.

S'agissant d'une voie privée, le lotisseur a proposé le nom de voie : Impasse Rose.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Nicolas BALOT et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de valider cette appellation,
- de donner à Monsieur le Maire toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En mairie le 02 mars

Le Maire,  
  
Gaston CHASSAIN.